

LE PROGRAMME DE FRANÇAIS EN PREMIÈRE GÉNÉRALE

I/ LE PROGRAMME DE LITTÉRATURE

LES OBJETS D'ÉTUDE :

Le contenu du programme repose sur quatre thèmes, quatre objets d'étude qui correspondent aux grands genres littéraires :

- Le théâtre du XVII^e siècle au XXI^e siècle.
- La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle.
- Le roman et le récit du moyen âge au XXI^e siècle.
- La poésie du XIX^e siècle au XXI^e siècle.

LE PROGRAMME NATIONAL D'ŒUVRES :

Un programme d'œuvres est fixé nationalement. Pour chaque objet d'étude, trois œuvres sont proposées ; chaque classe de première devra avoir lu et étudié l'une d'elle.

Pour l'épreuve anticipée de français de 2021, les œuvres sont les suivantes (**les titres en gras sont ceux des œuvres que j'ai choisi d'étudier cette année**) :

- Pour le théâtre :
 - ***Le Malade imaginaire* de Molière.**
 - *Les Fausses Confidences* de Pierre de Marivaux.
 - *Juste la fin du monde* de Jean-Luc Lagarce.
- Pour la littérature d'idées :
 - **Deux chapitres des *Essais* de Michel de Montaigne : « Des Cannibales » et « Des Coches ».**
 - Les livres VII à XI des *Fables* de Jean de La Fontaine.
 - *Les Lettres persanes* de Charles de Montesquieu.
- Pour le roman et le récit :
 - *La Princesse de Clèves* de Madame de Lafayette.
 - ***Le Rouge et le Noir* de Stendhal.**
 - *Les Mémoires d'Hadrien* de Marguerite Yourcenar.
- Pour la poésie :
 - Les livres I à IV du recueil *Les Contemplations* de Victor Hugo.
 - ***Les Fleurs du mal* de Charles Baudelaire.**
 - *Alcools* de Guillaume Apollinaire.

LES PARCOURS ASSOCIES AUX ŒUVRES :

Pour chacune des œuvres citées ci-dessus, le programme national impose un « parcours ». Il s'agit d'une **piste de réflexion, d'une problématique** sur laquelle l'étude de l'œuvre doit être centrée.

Pour les œuvres que nous étudierons cette année, les parcours sont les suivants :

- Pour *Le Malade imaginaire* de Molière : **spectacle et comédie.**
- Pour les chapitres des *Essais* de Montaigne : **« notre monde vient d'en trouver un autre ».**
- Pour *Le Rouge et le Noir* de Stendhal : **le personnage de roman, esthétiques et valeurs.**
- Pour *Les Fleurs du mal* de Charles Baudelaire : **alchimie poétique : la boue et l'or.**

Dans le cadre de chacun de ces parcours, chaque classe devra également :

- **avoir lu et étudié différents extraits d'œuvres permettant de situer l'œuvre étudiée dans son contexte** (il peut s'agir par exemple du contexte historique de sa publication, de l'évolution du genre littéraire auquel elle appartient, etc.) ;
- **avoir lu intégralement une œuvre d'un autre siècle** que l'œuvre du programme.

Il est également possible, dans le cadre de ces parcours, d'étudier des œuvres d'art, des films ... Mais ce n'est qu'une possibilité, pas une obligation ; or, la lourdeur du programme obligatoire est telle, que nous n'aurons guère l'occasion d'exploiter cette possibilité.

EN RÉSUMÉ :

Pour chaque objet d'étude, il y aura à lire et à étudier de façon plus ou moins approfondie :

- une œuvre du programme ;
- une œuvre d'un autre siècle ;
- des extraits de différentes œuvres.

Au total :

- huit livres devront être lus intégralement au cours de l'année ;
- 20 textes devront être étudiés (extraits des œuvres au programmes + autres extraits étudiés dans le cadre des parcours).

II/ LES EXERCICES PRATIQUÉS POUR ABORDER LE PROGRAMME DE LITTÉRATURE

Ces exercices seront de plusieurs sortes :

- **les exercices proposés à l'épreuve écrite** : commentaire d'un texte littéraire et dissertation (voir le cours de présentation générale de l'épreuve écrite et les cours spécifiques sur ces exercices).
- **Les exercices proposés à l'épreuve orale** : explication linéaire d'un texte littéraire, question de grammaire, entretien sur une œuvre littéraire (voir le cours de présentation générale de l'épreuve orale et les cours spécifiques sur ces exercices).
- **Les exercices d'appropriation d'une œuvre** : ces exercices variés auront pour but de vérifier que les œuvres à lire ont bien été lues et comprises ; ils pourront prendre différentes formes : constitution d'un carnet de lecture de l'œuvre ; écriture d'invention à partir de l'œuvre (par exemple, imaginer ce que devient un personnage après la fin du livre, rédiger le récit d'un épisode pouvant s'intégrer dans le livre, mettre en relation le livre et une peinture ou un film...).

III/ LE PROGRAMME DE LANGUE

L'un des objectifs de l'enseignement du français au lycée est le développement de la maîtrise de la langue française ; il s'agit de mieux comprendre le fonctionnement de celle-ci afin d'améliorer la compréhension des textes et l'expression, à l'écrit comme à l'oral. Le programme officiel définit un certain nombre de notions à aborder : l'interrogation ; la négation ; les propositions subordonnées circonstancielles.